

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Cabinet du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, informe l'opinion tant nationale qu'internationale que le Club de Paris s'est réuni ce mercredi 18 novembre 2009 en vue d'étudier le dossier de la RDC et de décider des assurances de financement en faveur de notre pays.

Au terme de cette première séance, le Club de Paris a obtenu de la quasi-totalité des créanciers, les assurances de financement.

Le Club de Paris annoncera dans un bref délai la décision de confirmation desdites assurances. Celles-ci permettront au Conseil d'administration du Fonds Monétaire International « FMI » de conclure avec notre pays, au plus tôt le 4 décembre 2009, un programme triennal soutenu par la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance « FRPC ».

La conclusion du programme avec le FMI ouvre la voie à l'annulation substantielle de la dette publique extérieure, au point d'achèvement projeté pour Juin 2010, et à l'accès à des financements extérieurs additionnels.

Le Gouvernement note l'évolution positive du processus en cours.

Fait à Kinshasa, le

Cellule de communication,
Patrick MUYAYA
Conseiller Principal